

STOP A LA REPRESSION ANTISYNDICALE A CHRONODRIVE !

Le 22 mars 2021

Rozenn, étudiante, salariée et militante CGT au Chronodrive de Basso Cambo depuis 2020, est en mise à pied à titre conservatoire depuis le 6 mars dernier.

Suite à son entretien préalable du 15 mars, il lui est reproché un tweet où elle remettait en cause la politique de greenwashing de l'entreprise, qui fait partie du groupe Auchan.

Le véritable motif de la procédure de licenciement qui la vise est son engagement contre le sexisme sur son lieu de travail et, plus largement, dans le commerce (ainsi, elle était le 8 mars dernier à Paris auprès du collectif MacDroits).

L'union départementale Solidaires Haute-Garonne, son syndicat du commerce et la Fédération du même nom exigent de la direction de Chronodrive l'abandon immédiat de cette procédure : la liberté syndicale et celle d'expression, y compris en dehors de l'entreprise, ne se négocient pas ; solidarité avec Rozenn !

